

**Danse** La directrice du centre chorégraphique de Franche-Comté à Belfort non reconduite

« Une décision brutale »



Joanne Leighton a présenté mardi, au Granit, avec Thierry Vautherot, le premier festival de danse conjoint théâtre/CCN. Frimats : du 27 janvier au 7 février.

Photo C.R.

POUR LE MOMENT, difficile de savoir précisément ce qui est reproché à Joanne Leighton. Pas de communiqué officiel annonçant la non-reconduction de son mandat à la direction du Centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort (CCNFC). Les interlocuteurs du ministère et de la Drac sont en mission ou en réunion.

Il faudra donc se contenter de suppositions. Et du communiqué diffusé conjointement par l'association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN) et le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syn-deac). Ils disent « leur regret » d'apprendre que Joanne ne fera qu'un mandat et soulignent aussi une situation « inédite » (lire en encadré).

« La non-reconduction de mon mandat à l'issue de quatre années sans difficulté est une annonce violente » commente Joanne Leighton, qui a été reçue au ministère sans que ces entretiens n'aboutissent à une issue favorable. « J'ai pour ma part assuré les missions qui m'étaient confiées, et qui sont nombreuses ». Elle regrette de ne pouvoir poursuivre le développement de projets « qui ont déjà bien pris racine », après l'unanimité suscitée par les Veilleurs, les Made in... ou les Modulables, pièces participatives jouées hors plateau dont la diffusion de certaines est en préparation dans d'autres villes.

#### Quatre ans de retours positifs

Le nom du CCN Belfort et la Franche-Comté sont associés à la pièce des Veilleurs notamment, déjà montée trois fois, et qui intéresse Strasbourg et Fribourg. Avec cette première pièce participative donnée en

extérieur. Joanne Leighton était dans la continuité de La pierre et les Songes d'Odile Duboc, offrant une dimension nouvelle : pendant une année, à l'aube et au crépuscule, un Comtois a veillé la ville depuis la terrasse du Château de Belfort, interrogeant la notion de présence, d'espace, et de mouvement. « La pièce des Veilleurs place l'interprète au dessus, à la place du spectateur » ajoute Joanne, dont la démarche artistique n'est pas remise en cause. « Pour ma part, je suis interpellée par le système d'évaluation de l'Etat. J'ai en effet travaillé pendant quatre ans avec des retours très positifs de mon conseil d'administration, sans que l'on me demande de changer d'orientation. Aujourd'hui, interrompre brutalement mon travail représente un choc ».

Joanne, dont le contrat court officiellement jusqu'au 31 décembre 2014, « assumera les rendez-vous pris » sans faillir. Dont Frimats, le premier festival de danse monté avec le théâtre Granit de Belfort. Joanne y présentera, en plateau donc, une création, « Fugue(s) ». Dans un esprit de collaboration, de dialogue et d'échange. « Une artiste reste une artiste, je poursuivrai ensuite mon projet, ailleurs, en France », dit-elle à regret.

Les petits mots de soutien lui arrivent de l'Aire urbaine, et d'autres villes. Ils soulagent, face à l'épreuve. « Je regrette le manque de clarté » dit-elle sobriement. À l'étage, dans le studio, une jeune chorégraphe de New York est en résidence de création. Made in Belfort vient d'être donné dans les fossés du Château avec 60 amateurs. Le CCN a connu quatre années d'ouverture, Suisse et Allemagne comprises. Avant tout avec les habitants, « citoyens » d'ici.

Christine RONDOT

#### Soutien national

► L'ACCN et le Syn-deac, qui réunissent des directeurs de centres chorégraphiques et structures culturelles en France, s'interrogent « sur les modes d'évaluation mis en place par le ministère de la Culture au regard du temps d'installation nécessaire à la visibilité d'un projet ambitieux ». Ils regrettent qu'un éventuel désaccord n'ait pas été « décelé dans un temps qui puisse permettre une concertation apaisée ». D'autant que la directrice a été confortée vis-à-vis de la nature de son projet à l'issue des deux premières années.

À propos de Joanne Leighton, « son engagement n'a jamais failli. Sa qualité artistique n'est pas remise en cause, il est important de le souligner et de saluer le travail de la chorégraphe, qui a défendu un art engagé ».

« Nous serons vigilants sur la manière dont elle sera accompagnée par l'Etat, dans le respect des textes, et particulièrement au regard de cette situation exceptionnelle ».

**Insolite** A Delémont (Suisse), une tête de puits de 300 tonnes a été déplacée de 55 m en cinq heures

## Un déménagement spectaculaire

**Belfort.** Delémont (Jura suisse), hier midi. Les habitants de la commune s'étaient agglutinés depuis tôt le matin pour assister à une scène qui marquera leur mémoire : le glissement de la tête de puits de mine de la commune, presque une icône architecturale, âgée de près de cent ans, d'un fond de terrain au bord de la route.

Rien de plus facile (pour lui) a dû se dire Rolf Iten, chef d'entreprise suisse de BTP, spécialiste des travaux extrêmes. Ne s'est-il pas déjà distingué dans ce même exercice lorsqu'il a déplacé de 60 m une église de 6.000 tonnes ?

#### Signes de prospérité

À l'origine de cette action, le désir de Michel Crausaz, gérant du magasin Landi, situé près de l'imposant bâtiment, de s'agrandir. Ses locaux ne sont plus trop accessibles (plusieurs niveaux) et le parking trop petit. Des signes de prospérité que la commune ne pouvait ignorer. Comme elle ne pouvait ignorer la bonne santé économique de deux autres enseignes voisines. Elles aussi candidates au développement.

Restait à convaincre les plus réticents, les défenseurs de l'historique bâtiment réunis en six associations. Pourtant, suite à « un bon dialogue », il aura été formulé que cette friche industrielle (vétuste) aurait nécessité un assainissement et qu'il était possible de la préserver, voire d'en faire, ultérieurement, « un témoin



Le patron de l'entreprise de travaux spéciaux, Rolf Iten, celui du magasin Landi, Michel Crausaz, et un ingénieur.

Photo Xavier GORAU

de l'histoire minière de Delémont » en la rapprochant de la rue pour « une image rehaussée ».

Ainsi, les habitants continueront-ils à se souvenir que leur région, du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945, a bénéficié d'un sous-sol riche en minerai de fer. L'une des rares matières premières industrielles suisses. (plus de 200 puits et un vaste réseau de galeries creusées

jusqu'à plus de 100 m).

#### Comme les pyramides égyptiennes

C'est donc sans acrimonie qu'ils ont assisté hier au déplacement de ce symbole.

« Les préparatifs ont duré trois mois », explique hier Rolf Iten. « Il nous a fallu décoller la base (24 m sur 10 m) de cette bâtisse de 300 tonnes et s'élevant à près de 17 m de ses fondations. Là-

dessous, nous avons installé des rails et l'avons fait glisser au moyen de vérins hydrauliques ». Une technique apparentée à la méthode de transport des blocs de pierres pour la construction des pyramides égyptiennes, qui aura nécessité cinq heures pour déplacer l'imposant bâtiment... Preuve que, malgré nos techniques de pointe, nous n'avons rien inventé.

« La plus grande difficulté que nous avons rencontrée », rajoute l'entrepreneur qui aura engagé une équipe de 8 salariés pour réaliser la totalité de cet ouvrage, « ce sont les poutres ». Imposantes, quoique vétustes, il aura fallu les consolider avant le déplacement.

Le tout aura coûté 400.000 francs suisses (environ 330 000 euros).

Isabéth BECKER

**Presse à l'école** Remise des prix Médiatiks à neuf établissements comtois, hier au lycée Louis-Pergaud de Besançon

## Des élèves et des journaux



Huit établissements de la région ont été récompensés pour leurs productions. Photo Arnaud CASTAGNE

**Besançon.** Qui a dit que les jeunes ne lisent plus les journaux ? Mieux que cela, ils en fabriquent ! Rien qu'en Franche-Comté, plus d'une centaine de publications paraissent tout au long de l'année dans les établissements scolaires, au primaire, dans les collèges et lycées comme dans les classes post-baccalauréat (BTS, IUT...).

Édités sur papier ou proposées en version numérique, ces magazines au nom souvent rigolos (« Le Canard et la Pie », « Le raffut de Beauregard »...) permettent aux élèves de s'exprimer sur leurs passions, la vie de leur école, l'histoire de leur région... Avec un regard décalé mais toujours beaucoup de sérieux, ils goûtent ainsi au bonheur d'écrire et d'être lu au-delà de leur cercle habituel. « C'est motivant de pouvoir s'adresser à d'autres personnes que les copains de l'école », témoigne Mélissa, de la classe de l'école primaire de Fourg de Céline Fankhauser.

Comme huit autres établissements de la région, cette école a été récompensée, hier, pour la qualité de son journal interne, « Four vous

dit », dont la dernière livraison consacre sa « une » au cinéma. Dans l'amphithéâtre du lycée Louis-Pergaud de Besançon, le Prix Médiatiks 2014 (ex-Prix Varenne, catégorie journal papier) lui a été décerné hier par Marie Adam-Normand, coordinatrice du CLEMI, dont la vocation est d'ouvrir les élèves au monde des médias en posant sur eux un esprit curieux et critique. La représentante du réseau de création et d'accompagnement pédagogique Canopé, Nadine Rayssac, avait également fait le déplacement de même que Nicolas Bastuck, directeur régional de l'Est Républicain, partenaire indéfectible de « La Presse à l'École ».

#### Le palmarès

Parmi les autres établissements primés dans la catégorie *print* : le collège Pierre-Hyacinthe-Cazeaux de Morez, le collège Rouget-de-Lisle de Lons-le-Saunier et le lycée de Luxeuil (site de Beauregard). Le prix spécial de « l'ouverture au numérique » revient au collège Victor-Schoelcher de Champagny. D'autres publications

ont été distinguées, sur internet cette fois : le journal en ligne de l'école de Fauconner, du collège Clairs-Soleils de Besançon, du lycée Paul-Emile-Victor de Champagnole et de l'IUT Réseau et Télécom de Montbéliard.

Créativité, iconographie, régularité, qualité des articles... Autant de critères pris en compte par le jury. Nadine Rayssac a loué « le foisonnement de la presse à l'école en Franche-Comté », qui trouve à s'exprimer au travers de clubs de la presse, dans le cadre de projets pédagogiques ou dans les ateliers de l'aide personnalisée aux devoirs. Frédérique Eure-Rabolt, professeur de lettres et d'histoire au lycée de Luxeuil, aidée par la documentaliste de l'établissement Maire-Pierre Faivre, a travaillé ainsi à un numéro spécial consacré à la Grande Guerre, en liaison avec les archives de Vesoul. Lorsque ses élèves ont été appelés sur scène, cette enseignante très investie a aussitôt adressé un tweet à ses followers ! Comme quoi, Gutenberg et Mac Luhan peuvent très bien communiquer !

N. B.

## Nature Le loup frappe encore en Meuse

**Bar-le-Duc.** C'est une semaine particulièrement meurtrière pour les troupeaux que sont en train de vivre les éleveurs meusiens. En effet, depuis le début de la semaine, cinq attaques viennent d'être recensées par les services de la préfecture de la Meuse. Dont deux nouvelles hier matin et toujours dans les deux mêmes secteurs, le Sud du département et le centre. « Dans la nuit de mercredi à jeudi nous avons encore deux brebis qui ont été tuées par le loup », rapporte Claude Haim, éleveur à la retraite qui seconde son fils qui a pris la relève à Houdelecourt.

Si la famille Haim en est à sa troisième attaque, la même nuit, dans un tout autre sec-

teur, distant de 50 km, un agriculteur a vécu sa première prédation. « Les brebis, j'en ai 35, étaient dans un parc à quelque 500 mètres derrière la ferme à Villotte-sur-Aire, une a été chopée à la gorge et éventrée malgré la clôture électrique », détaille Eric Henriot.

Dans la nuit de lundi à mardi derniers, les loups – on les estime à deux – avaient déjà sévi dans les deux mêmes secteurs.

Depuis octobre 2013, la Meuse en est maintenant à sa 30<sup>e</sup> attaque, soit 50 bêtes tuées, et ce malgré les tirs de défense qui ont été autorisés depuis plusieurs semaines par la représentante de l'Etat.

Karine DIVERSAY

## 80 ans de l'Armée de l'air

### Breitling : l'anniversaire avant l'heure

L'Armée et l'horlogerie ont ceci en commun qu'elles cultivent un souci tout particulier pour la précision. Dans notre édition de mardi, nous revenons sur la fête organisée chez Breitling pour les 80 ans de l'Armée de l'air, avec la présence des généraux Mercier et Creux.

Toujours avec ce même souci du détail et de la précision, le commandant Raphaël Pouyadou, chef du département médias au Sirpa Air, a tenu à nous faire savoir que ladite fête n'était qu'un rendez-vous parmi d'autres, avec un partenaire parmi d'autres. Une petite fête, en somme, avant l'heure sur les nombreux événements « officiels » qui vont ponctuer les prochaines semaines pour célébrer les 80 ans de l'Armée de l'air mais aussi les 100 ans de la naissance de l'aviation militaire.

Premier temps fort, les 21 et 22 juin, un grand meeting de l'air sera proposé sur la base aérienne 120 de Cazaux, en Gironde. Un peu loin, pour les Francs-Comtois passionnés d'avions de chasse. Qu'ils se rassurent. Les 5 et 6 juillet, un meeting de l'air commémorant les 100 ans de la première mission de bombardement est organisé, en Lorraine voisine, sur la BA 133 de Nancy-Ochey.

Il y aura encore, le 27 juin sur la BA 709 de Cognac, une manifestation en hommage à Antoine de Saint-Exupéry, disparu, il y a 70 ans, le 31 juillet 1944 aux commandes de son Lockheed P-38 Lightning. Avec, là encore, un rapport avec la Franche-Comté. Lors de sa disparition, « Saint-Ex » servait au sein d'une escadrille de reconnaissance dont les traditions sont aujourd'hui déteintes et animées par l'escadron de drones 1/33 « Belfort », stationné sur la base de Cognac. Pour connaître l'ensemble des manifestations, le mieux est de se reporter au site [www.80ans-armeedelair.fr](http://www.80ans-armeedelair.fr)

Le commandant Pouyadou cite les paroles du chef d'état-major de l'armée de l'air : « L'année 2014 nous permet de nous tourner vers notre passé pour mieux nous projeter dans l'avenir. C'est avant tout une « fête de famille » à laquelle nous souhaitons convier tous ceux qui ont participé, qu'ils soient aviateurs [...] ou simple citoyens qui partagent notre passion ».

À l'aune de ces mots, on comprend mieux ce souci de la précision au regard de la fête « privée » chez l'horloger. Voilà donc les pendules remises à l'heure...

Sam BONJEAN

**Keno** gagnant à vie

Tirages du JEUDI 12 JUIN 2014

Midi

1 6 7 11 19 25 26 28 39 40

42 47 48 51 56 58 60 63 65 66

MULTIPLIEUR x 4

JOKER# 1 365 793

Résultats et Informations : fdj.fr

Soir

4 9 11 13 17 20 21 26 28 32

39 43 46 47 51 56 58 59 64 70

MULTIPLIEUR x 1

JOKER# 6 973 497

Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)